

ETS B.F SKINNER

BURRHUS FREDERIC SKINNER

18
PLACES
3-11 ANS

Il comporte une seule section et dispose désormais de 18 places à temps plein accueillant des enfants de 3 à 11 ans (âge limite d'admission) pour une durée de séjour de 4 ans maximum.

Les enfants intégrant l'établissement ont un diagnostic posé d'autisme moyen à sévère avec ou sans troubles associés, établi par un service ou professionnel assermenté.

Cette structure à permis de répondre à une demande, celle des familles qui attendaient que leur enfant puisse bénéficier d'une prise en charge comportementale ABA/vb

Accueil des enfants

lundi	9h00	1/2 pension	16h00	4 ans
mardi	9h00		16h00	
mercredi	9h00 / 11h45	16h00		
jeudi	9h00	16h00		
vendredi	9h00	16h00		

(210 J/an)

Les missions proposées

ACCUEIL
OBSERVATION
EVALUATION
DES ENFANTS

DES ACTIONS EDUCATIVES

Mise en places d'actions éducatives thérapeutiques basées sur l'ABA/vb.

Ces actions sont adaptées aux besoins de la personne prise en charge, à son niveau de développement, à ses potentialités, mais aussi à l'évolution de son handicap ainsi qu'à son âge.

Tout ceci, afin de favoriser son épanouissement et son développement dans tous les domaines.

AUTONOMIE DANS LA VIE QUOTIDIENNE

L'élaboration d'actions permettant à la personne accueillie d'acquérir le maximum d'autonomie dans la vie quotidienne.

Mais aussi d'optimiser les potentialités cognitives et d'expression contribuant au développement social.

INTÉGRATION SCOLAIRE

Favoriser l'intégration scolaire en préparant l'enfant mais aussi en formant les acteurs de cette intégration scolaire en leur apportant un appui technique.

UNE MISSION DE COLLABORATION

L'établissement travaille en collaboration avec les familles grâce aux échanges concernant la prise en charge de leur enfants et des difficultés que peuvent rencontrer la famille dans leur quotidien face à l'autisme.

L'établissement accompagne la famille dans son action éducative auprès de l'enfant à domicile et tous autres lieux de vie ainsi que la mise en place de loisirs.

ABA/vb

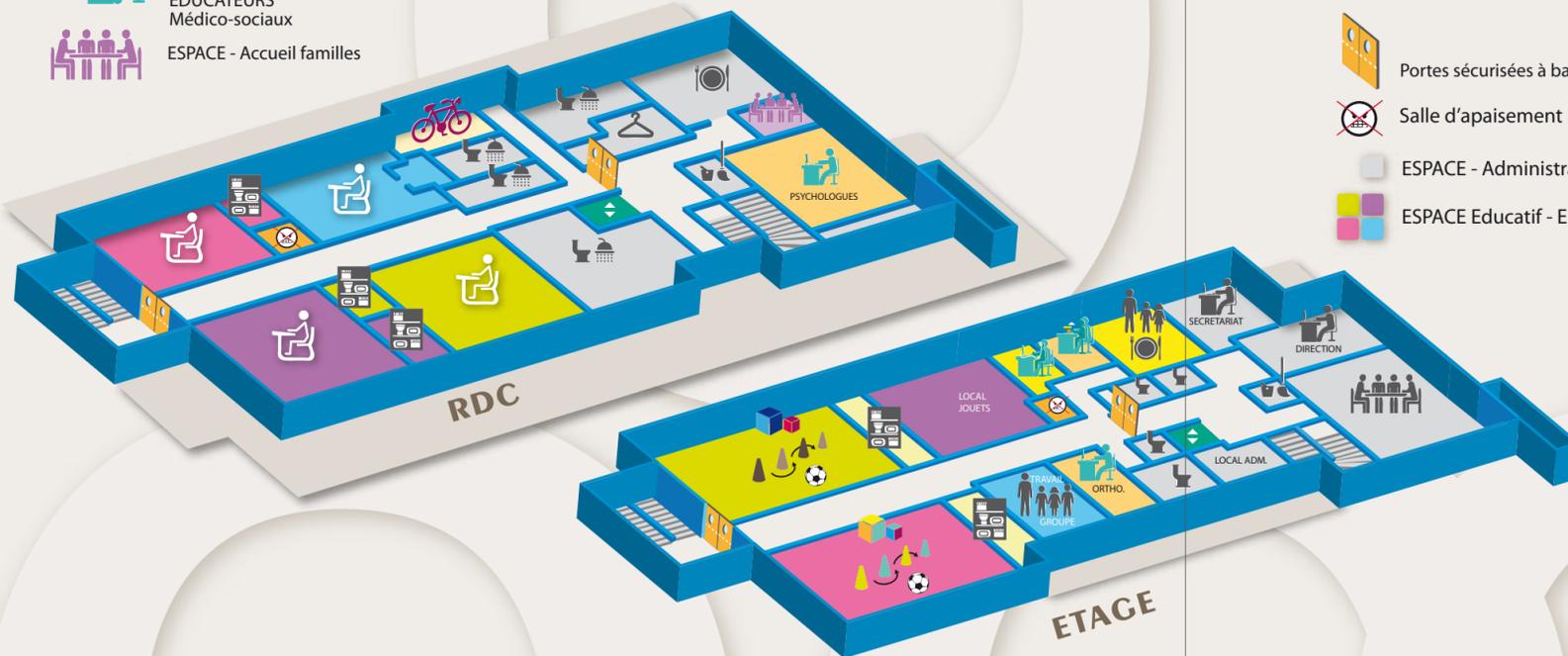
L'ANALYSE APPLIQUÉE
DU COMPORTEMENT
PAR L'APPROCHE VERBALE



PSYCHOLOGUES
Comportementales
EDUCATEURS
Médico-sociaux



ESPACE - Accueil familles



L'ŒUVRE NORMANDE DES MÈRES

L'ONM est une association (loi de 1901) créée en 1942 qui a pour but d'organiser l'accompagnement de personnes et de familles en difficultés.

L'accompagnement social dispensé par l'ONM s'effectue dans des structures relevant de l'Aide Sociale d'Etat et de la Solidarité départementale ou locale, de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Par ailleurs, l'association assure, dans des structures spécialisées et ouvertes, des missions qui relèvent de l'accueil petite-enfance, de l'aide familiale et parentale, de la protection de l'enfance, de l'accompagnement éducatif de jeunes enfants porteurs d'autisme, de l'insertion de jeunes migrants. Le but est d'assurer le bien-être, l'éveil, le développement harmonieux, l'adaptation et la socialisation de l'enfant.

L'ONM est implantée sur les territoires de Canteleu, Rouen, Dieppe et Yerville. Elle emploie plus de 230 salariés en ETP ; elle accueille, accompagne et héberge journalièrement plus de 800 personnes.

TRANSFERT DES COMPÉTENCES DE L'ÉTABLISSEMENT

Inscrire un transfert de ses compétences auprès des jeunes professionnels et tous autres aidants qui souhaitent s'initier à cet outil comportemental l'ABA/vb.

Les perspectives d'avenir

PRISES EN CHARGES ADAPTÉES

Etre force de proposition des modalités de prises en charge adaptées aux besoins des enfants sortants et s'inscrire dans les politiques publiques nationales ainsi que dans les recommandations des bonnes pratiques professionnelles de la HAS et ANESM.

L'ONM EN QUELQUES DATES

1942-1960 L'Oeuvre Normande des Mères (ONM) est créée à Dieppedalle en novembre 1942 pour venir en aide aux femmes de prisonniers enceintes pendant la période de captivité de leur époux. Communauté de partage pour mères isolées et accompagnement autour de l'acceptation de la maternité, la relation mère-enfant, la réhabilitation de la femme et sa préparation au rôle de chef de famille.

1977-1984 Diversification des services avec la création et le regroupement sur le site de Canteleu d'un foyer maternel, d'un centre d'hébergement pour mères en difficultés, d'une crèche de 90 places... Ouverture à Dieppedalle d'un Centre d'Accueil d'Urgence de Courte durée pour mères avec enfants victimes de violences intra-familiales. Constitution d'équipes pluridisciplinaires pour l'accompagnement socio-éducatif et l'intégration de personnes et familles, de toutes origines dans la communauté locale.

Années 1990 Développement des actions en faveur de l'accueil et la protection de l'enfance : Planète Arc en Ciel, Centre de Loisirs, Relais Assistantes Maternelles. Contribution à la création du Carrefour des Solidarités, à l'Association Garantie Logement et à des structures d'insertion par l'Activité Economique. (travail en réseau).

2003 Reprise des activités et du personnel d'une association dieppoise : un CHRS d'urgence et d'insertion pour femmes avec ou sans enfants - un CHRS d'urgence pour hommes isolés - un ensemble de services de gestion, suivi et accompagnement liés au logement - un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie.

2005 Ouverture à Rouen d'un service de « veille sociale » pour l'accueil d'urgence, en appartements meublés, de familles dépourvues de ressources et répondre aux plans hivernaux.

2011-2013 Restructuration du pôle de Rouen : Les CHRS de Rouen sont administrativement regroupés en une seule structure avec deux composantes : l'hébergement d'urgence (CAUCD) et l'hébergement d'insertion (SAAS). Dans cette entité, l'accompagnement vers et dans les logements diffus est valorisé. Création du Pôle d'Action pour les Violences Intrafamiliales en partenariat avec le CIDFF et le CAPS.

2016-2018 A Yerville : Intégration de l'Etablissement expérimental « B.F Skinner ». A Rouen, implication dans l'Accueil et l'Insertion de jeunes migrants isolés.

2018 Son activité s'exerce sur les champs de : L'Aide d'Etat à l'Hébergement et à l'Insertion - La Gestion Locative et le Logement adapté - L'Accueil et la Protection de l'Enfance - Les Violences Intrafamiliales - L'Accompagnement Spécialisé autisme - La prévention, l'addictologie, la santé et l'hébergement médico-social.